

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 22.09.2017	Heure 11h48	Numéro 17.335	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe UDC

Titre : Prêches de haine d'imams dans les lieux de cultes musulmans – situation à Neuchâtel

Contenu :

Au vu de la récente actualité à Nidau (BE), le groupe UDC s'inquiète de la présence potentielle d'imams prêchant la haine, le meurtre ou autres messages intolérables sur sol neuchâtelois au sein des lieux de cultes musulmans ou sur Internet.

Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur le nombre d'imams prêchant dans notre canton ?

Y-a-t-il déjà eu des cas similaires de prêches violents de la part d'imams qui ont été identifiés dans le canton et si oui, quelles mesures ont été prises à leur encontre ?

Y-a-t-il un contrôle des prêches au sein des lieux de cultes musulmans du canton ?

Des imams du canton sont-ils bénéficiaires de l'aide sociale ?

Nous remercions par avance le Conseil d'État pour ses précisions que nous espérons claires.

Réponse écrite demandée : ☐ Oui ☒ Non

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Niels Rosselet-Christ

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :